



Le 3 novembre 2020

Communiqué FEDERIA

Gel des visites : le secteur immobilier intente une action en justice

Après plusieurs jours de discussions infructueuses et de nombreuses contradictions entendues quant à une interdiction présumée des visites de biens pour les agents immobiliers, FEDERIA - la fédération des agents immobiliers francophones - et son homologue CIB Vlaanderen, passent à la vitesse supérieure.

Les représentants des quelque 11.000 agents immobiliers du pays engagent des poursuites judiciaires contre l'interdiction présumée des visites de biens par les agents immobiliers ; une interdiction qui n'apparaît d'ailleurs nullement dans l'arrêté ministériel du dimanche 1er novembre.

La situation sanitaire est grave et les agents immobiliers en sont bien conscients. Des mesures ont été prises et bon nombre d'entre elles sont tout à fait légitimes afin de protéger la vie des citoyens. Cependant, le droit au logement est aussi un droit fondamental et la situation actuelle met de nombreuses personnes, locataires ou propriétaires, dans des situations intenable. Certains devront, pour une raison ou une autre, bientôt quitter leur domicile sans pouvoir visiter et trouver un autre toit.

Les agents immobiliers sont tout à fait en mesure d'assurer des visites dans le respect des gestes barrières. La prétendue interdiction affecte non seulement l'activité économique des agents immobiliers, mais également la vie de nombreux propriétaires et locataires.

Surréalisme à la belge

Les fédérations francophone et néerlandophone font donc bloc contre la position de la ministre de l'Intérieur, qui ne repose, selon elles, sur aucune base légale, et contre l'interprétation qu'elle fait de l'arrêté ministériel, étayée dans un FAQ (questions-réponses) n'ayant, par ailleurs, aucune valeur juridique.

Au cours des derniers jours, la ministre Verlinden a annoncé vouloir revoir le dossier. Or, dans le même temps et à la surprise générale, elle demande la mise en place de contrôles sur le terrain et de sanctions.

FEDERIA et CIB Vlaanderen espèrent voir aboutir très prochainement le maintien des visites de biens immobiliers. En attendant, elles invitent leurs membres à agir de façon pragmatique et responsable.

Pour de plus amples informations ou pour toute demande d'interview :

Charlotte De Thaye – Directrice Générale de Federia – 0474 476 580 – federia@federia.immo

A propos de Federia

En 2015, les principaux acteurs du secteur, à savoir l'ABSA (Association Belge des Syndics et Administrateurs de Biens créée en 1993), Federimmo (créée en 1954) et Réflexions Immobilières (créée en 1999) se sont regroupés pour créer FEDERIA. Federia, c'est l'unique Fédération des agents immobiliers francophones de Belgique.

Elle fournit une large gamme de prestations pour développer l'éthique, la compétence et le professionnalisme de ses membres dans le but d'accompagner et de sécuriser les projets immobiliers de ceux qui lui font confiance.

Federia a également pour vocation de défendre tel un « syndicat », les intérêts des agents immobiliers, tant courtiers que syndics et régisseurs de biens, auprès des pouvoirs publics et instances diverses.

Pour ce faire, Federia veille à la protection de la profession d'agent immobilier et entretient avec l'IPI une relation très étroite, servant de véritable « courroie de transmission ».

Elle regroupe tous les agents immobiliers, stagiaires et employés d'agences immobilières, francophones et germanophones pour faire remonter l'information, les besoins des acteurs et les réalités du terrain vers le national.